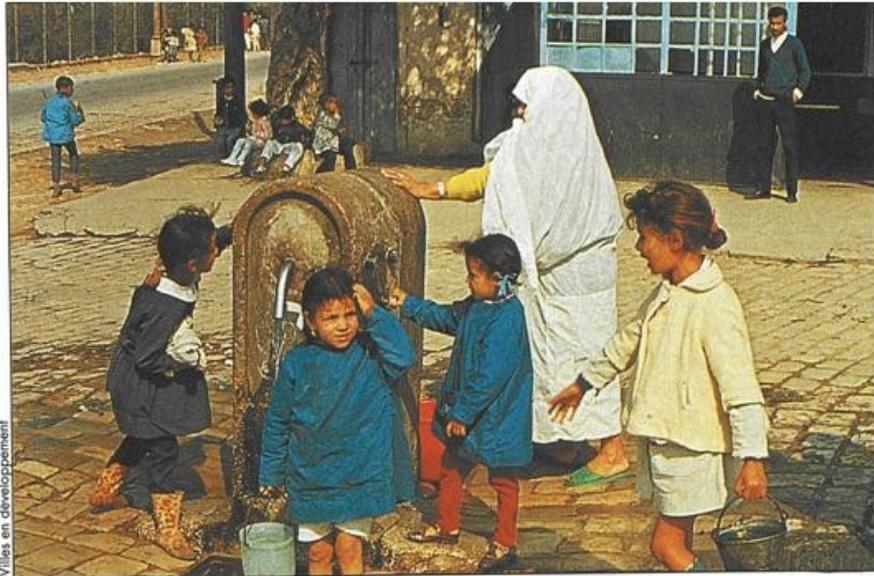


L'ACCES A L'EAU EN MEDITERRANEE

Analyse de la problématique et Evolution de l'accès à l'eau et à l'assainissement

Par Hachmi KENNOU

***Directeur Exécutif de l'Institut Méditerranéen de l'Eau
Gouverneur au Conseil Mondial de l'Eau***



Villes en développement

L'eau, enjeu de demain

Aujourd'hui
20 millions de
méditerranéens
n'ont pas
accès à l'eau
potable

ET

47 millions
n'ont pas accès
à un système
d'assainissement
adéquat



Marseille, le 22 Novembre 2013

Contexte

Augmentation rapide des demandes en eau pour les pays du Sud et de l'Est :

- ✓ **Croissance démographique**
- ✓ **Urbanisation (mégapoles)**
- ✓ **Besoins de l'agriculture**
- ✓ **Tourisme et autres besoins**

Des retards importants pour l'accès à l'eau :

- ✓ **dans le milieu urbain**
- ✓ **dans le milieu rural**

L'assainissement est encore très insuffisant :

- ✓ **Populations non raccordées à un réseau d'assainissement public ou à une installation privée**
- ✓ **Faible disponibilité de systèmes d'épuration des eaux usées**

Besoins de financements dans les pays du Sud et de l'Est

- ✓ Investissements nouveaux
- ✓ Renouvellement des installations existantes
- ✓ Gestion des services d'eau et d'assainissement

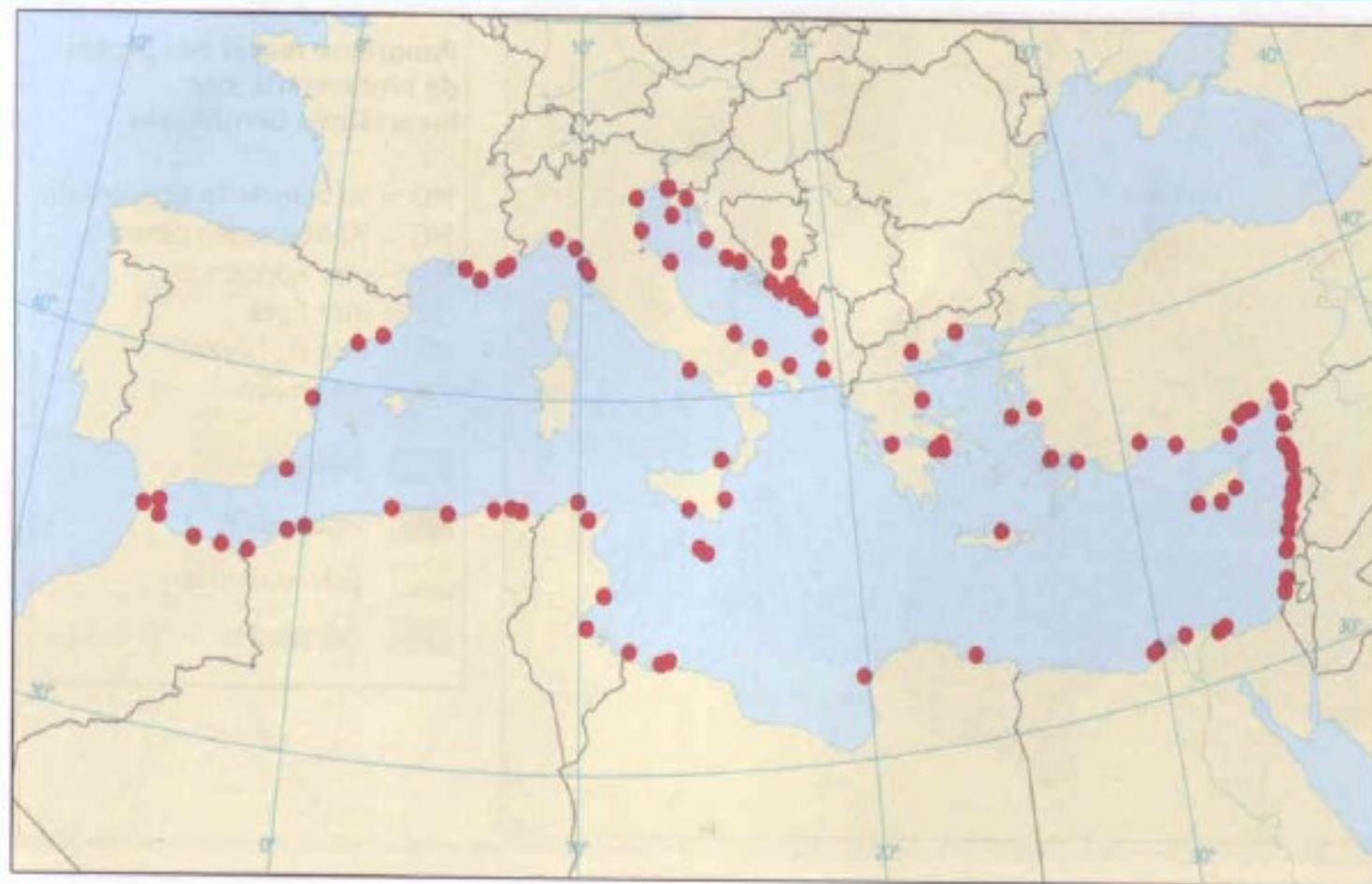
Les investissements doivent correspondre :

- ✓ à la croissance prévisible des populations
- ✓ à assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations non desservies

Exemple type : eau potable et assainissement

- ❑ Mobilisation des ressources financières
 - ❑ Ressources publiques
 - ❑ Autofinancement des sociétés de gestion
 - ❑ Ressources privées

- ❑ Etat des Besoins
 - ❑ 20 Millions d'habitants n'ont pas accès à l'eau salubre
 - ❑ 47 Millions d'habitants n'ont pas accès à l'assainissement



«Points chauds» de pollution le long du littoral méditerranéen

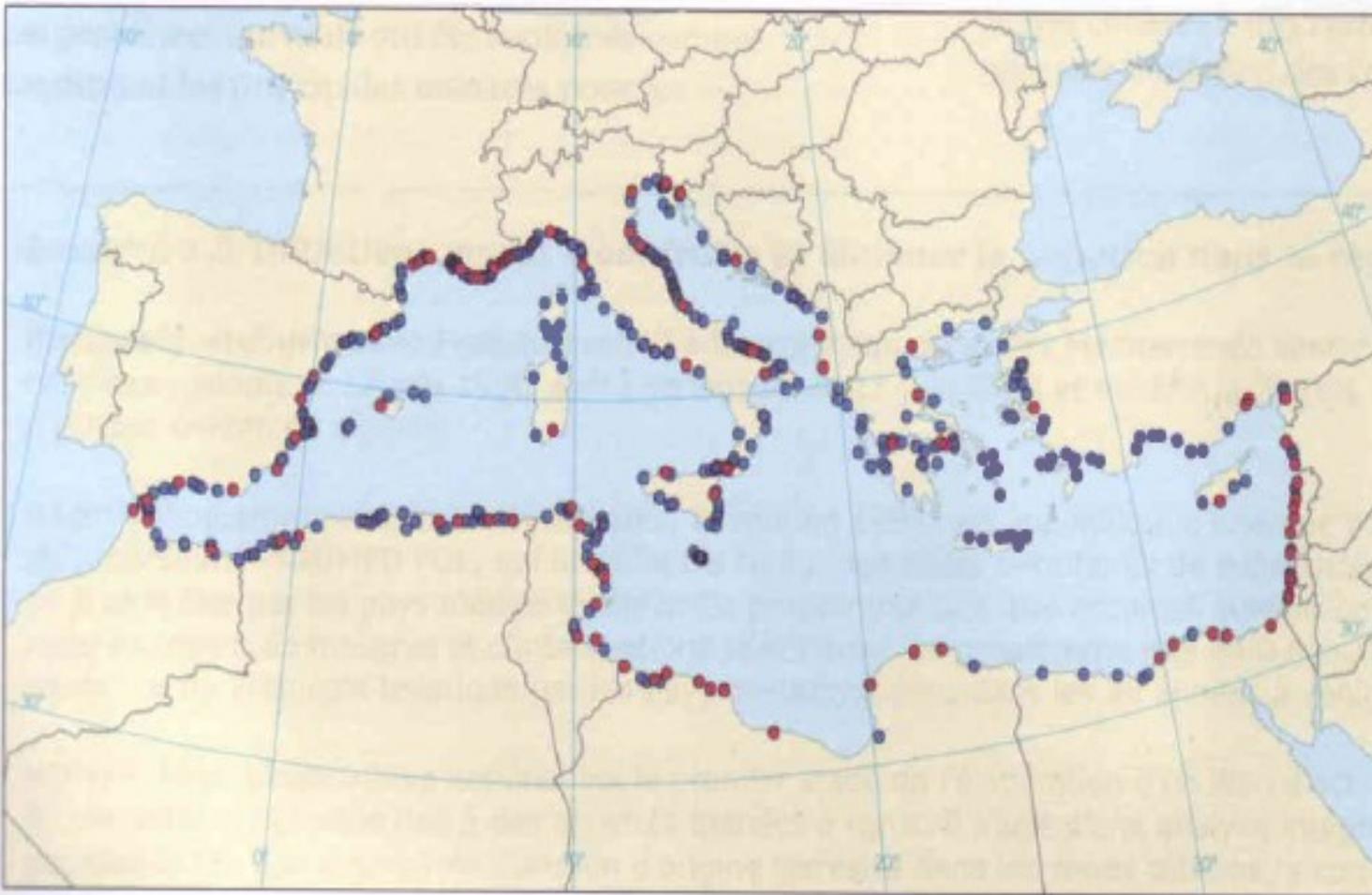
● «Point chaud» de pollution

Source: HCMR d'après PNUE/OMS, 2003.

Villes côtières méditerranéennes

Population

- Supérieure à 100 000 hts
- Inférieure à 100 000 hts



Source: HCMR d'après PNUE/PAM/MED POL/OMS, 2004.

Marseille, le 22 Novembre 2013

Les infrastructures de traitements des eaux usées

De nombreuses zones côtières disposent d'infrastructures sous dimensionnées pour faire face aux pics saisonniers

Les excès d'eaux usées sont parfois rejetés directement en mer

Les dispositifs sont limités ou inexistants pour répondre aux nouvelles législations dans les ports de plaisances et les ports de commerce

Des difficultés croissantes pour construire des stations d'épurations :

- Nuisances visuelles, olfactives, pression du voisinage ...
- Disponibilité et prix des terrains + coûts d'exploitation

Des coûts élevés, des délais importants et des interruptions du service pour adapter les infrastructures existantes :

- Aux nouvelles législations sur la qualité de l'eau
- A l'augmentation des volumes à traiter

Les principales bases de la demande

✓ Exemples d'actions :

- ✓ Développer les infrastructures de mobilisation
- ✓ Développer et étendre les réseaux en milieu rural, urbain et périurbain
- ✓ Alimenter les populations rurales
- ✓ Développer l'accès à l'assainissement et le traitement des eaux usées
- ✓ Améliorer la gestion des services d'eau
- ✓ Gérer les demandes

✓ Besoins de financement

- ✓ Investissements nouveaux
- ✓ Réhabilitation des infrastructures existantes
- ✓ Gestion des services

✓ Besoins d'actions d'accompagnement

- ✓ Assistance technique : études, supervision et contrôle, gestion de projet
- ✓ Formation

Accès à l'eau

- ❑ Des financements sont nécessaires :
 - ❑ pour assurer les besoins de la croissance démographique et du développement
 - ❑ pour combler les retards

20 Millions de personnes n'ont pas accès à l'eau salubre

100% d'accès dans les pays du Nord

Pays du Sud

- ❑ de 66% à 99% en milieu urbain
- ❑ de 58% à 95% en milieu rural

Accès à l'assainissement

47 Millions d'habitants n'ont pas accès à l'assainissement

- ❑ 20 Millions d'habitants en milieu urbain**
- ❑ 27 Millions en milieu rural**

34 Millions d'habitants dans les pays du Sud

Partenariat Public - Privé

Peu développé malgré ouverture des marchés

Participation du secteur privé local limitée (s/traïtance)

Opposition des opinions publiques («Privatisation»)

Engagement faible du secteur privé étranger

- ✓ Rentabilité non immédiate
- ✓ Risques financiers importants
(ex : non maîtrise de la tarification)
- ✓ Risques de dévaluation monétaire, de changes,..
 - ✓ Arbitrage des litiges

Créer les conditions de participation du secteur privé national et étranger au financement des investissements

Au plan législatif et financier :

- ✓ **Répartition équilibrée des risques**
 - ✓ **Arbitrage international**
- ✓ **Garanties (monnaie, changes), promouvoir le développement des garanties de dévaluation par Institutions financières internationales**

- ✓ Favoriser la participation conjointe du secteur privé national et du secteur privé étranger dans la gestion déléguée de services de l'eau
 - ✓ Associer les collectivités locales et les organisations d'usagers
- ✓ Explorer les différentes formes de participation privée les plus adaptées et conformes aux conditions particulières des pays

Merci de votre attention !

Pour plus d'informations:

www.ime-eau.org
info@ime-eau.org